

LA CONVENTION COLLECTIVE BÂTIMENT

(Ouvriers, ETAM, Cadres)

 **Mardi 6 juin 2023**

 **Pôle Conseil Social**
Plérin les Rosaies, salle de réunion

 **8h45 > 12h15 et 13h45 > 17h15**
(soit 7 heures de formation)

INSCRIPTION EN LIGNE

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Artisans, Commerçants, Prestataires de services

 Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

Nombre de places : 12

Prérequis : Être gérant d'une entreprise de bâtiment
Avoir un salarié ou embaucher prochainement un salarié



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES



- Découvrir les principaux points de la convention collective
- Connaître les accords nationaux applicables à mon activité

PROGRAMME DÉTAILLÉ, CONTENU (Progression pédagogique)

MATIN | 8H45 > 12H15 :

- **Accueil des stagiaires et émargement** (15 min)
- **Présentation des différentes thématiques de la convention :**
 - La durée du travail (temps plein, temps partiel, aménagement du temps de travail) (90 min)
 - Les congés et les jours fériés (45 min)
 - Les autres absences (maladie, AT/MP, évènements familiaux, congés sans soldes...) (60 min)



PAUSE DÉJEUNER | 12H15 > 13H45

APRÈS-MIDI | 13H45 > 17H15

- **Émargement** (10 min)
- **Présentation des différentes thématiques de la convention :**
 - Les emplois et la classification (60 min)
 - La rémunération (60 min)
 - Les indemnités repas et les indemnités de déplacement (50 min)
- **Fin de session :** quiz, formulaire d'évaluation participant, tour de table (30 min)

INTERVENANTS :



Chloé THORON & François PILET
Juristes en droit social
Cerfrance Côtes d'Armor

TARIF & RÈGLEMENT

420 € TTC (repas inclus)
> Pensez à la prise en charge par votre fonds de formation

Règlement :

- Chèque à l'ordre de l'AGC CÔTES D'ARMOR (à remettre au plus tard le jour de la formation)
- Prélèvement automatique à l'issu de la formation

ORGANISATION

Modalités, moyens pédagogiques et techniques :

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- Projection du support de formation
- Mise à disposition du support de formation
- Quiz en salle



Dispositifs de suivi de l'exécution et d'évaluation des résultats de la formation :

- Feuille de présence
- Formulaire d'évaluation de la formation (QCM)